



PROCÈS VERBAL
3e SESSION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2014-2015

5e séance ordinaire du Conseil d'administration

22 mars 2015 – 19h00

8297 rue Foucher, Montréal (Québec) Canada

Ont été convoqués:

M. Joel Neves Briard – président du conseil d'administration
Mme Weronika Jakubowska – secrétaire du conseil d'administration
Mme Camille Pelletier Vernooy – administratrice et présidente exécutive
Mme Chérine Zaïm – trésorière et vice-présidente aux finances
Mme Catherine Ji – administratrice
M. Yassen Tcholakov – administrateur
Mme Jouhayna Bentaleb – administratrice

Étaient présents:

M. Joel Neves Briard – président du conseil d'administration
Mme Weronika Jakubowska – secrétaire du conseil d'administration
Mme Camille Pelletier Vernooy – administratrice et présidente exécutive
Mme Chérine Zaïm – trésorière et vice-présidente aux finances
Mme Catherine Ji – administratrice
M. Yassen Tcholakov – administrateur
Mme Jouhayna Bentaleb – administratrice

RÉF. PV-CA05-150322

Point premier : Points statutaires

1.1. Ouverture

Le quorum est constaté à 19h35.

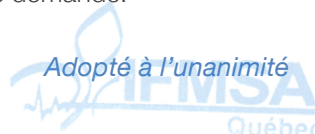
1.2. Élection d'un(e) président(e) d'assemblée

Sur proposition de Mme Jouhayna Bentaleb et dûment appuyé par Mme Chérine Zaïm, il est résolu :

Que M. Joel Neves Briard agisse à titre de président d'assemblée.

Sur la proposition d'élection, le vote n'est pas demandé.

CA-14150029

Adopté à l'unanimité
 IFMSA
Québec


1.3. Élection d'un(e) secrétaire d'assemblée

Sur proposition de M. Joel Neves Briard et dûment appuyé par Mme Jouhayna Bentaleb, il est résolu :

Que Mme Weronika Jakubowska agisse à titre de secrétaire d'assemblée.

Sur la proposition d'élection, le vote n'est pas demandé.

CA-14150030

Adopté à l'unanimité
 IFMSA
Québec

1.4. Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de M. Yassen Tcholakov et dûment appuyé par Mme Jouhayna Bentaleb, il est résolu :

Que l'ordre du jour suivant soit adopté :

1. Points statutaires
 - 1.1 Ouverture
 - 1.2 Élection d'un président
 - 1.3 Élection d'un secrétaire
 - 1.4 Adoption de l'ordre du jour

1.5 Adoption du procès-verbal de la 4e séance du CA (RÉF. PV-CA04-141220)

2. Affaires prioritaires

2.1 Période de commentaires sur le huitième procès-verbal du CE

i. PV-CE08-1502206, point 4.1 – Demande de financement au fonds de projet de la FMEQ

2.2 Tour de tables des comités permanents

- i. Comité de la gouvernance
- ii. Comité des audits
- iii. Comité de la stratégie
- iv. Comité des affaires légales

2.3 Présentation de l'exercice financier se terminant le 28 février 2015

2.4 État de l'exécution du plan stratégique en date 28 février 2015

3. Affaires courantes

3.1 Service bancaire en-ligne

3.2 Impôts 2014

3.3 Exemption de taxes

3.4 Hébergement des étudiants étrangers

3.5 Contrat avec les vices-doyens

3.6 Convention avec l'Université Laval

3.7 Application de bourses au nom d'IFMSA-Québec

3.8 Algorithme de transport

3.9 Guide de gestion interne du CA

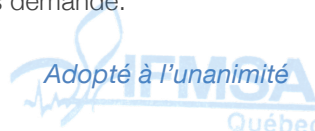
4. Points statutaires

4.1 Varia

4.2 Levée

Sur la proposition principale, le vote n'est pas demandé.

CA-14150031



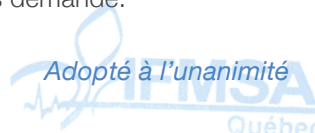
1.5. Adoption du procès-verbal de la quatrième séance du CA

Sur proposition de Mme Camille Pelletier Vernooy et dûment appuyé par Mme Catherine Ji, il est résolu :

Que le procès verbal de la quatrième séance du conseil d'administration (ref. PV-CA04-141220) soit adopté.

Sur la proposition principale, le vote n'est pas demandé.

CA-14150032



Point second : Affaires prioritaires

2.1. Période de commentaires sur les procès-verbaux du CE

i. PV-CE08-1502206, point 4.1 – Demande de financement au fonds de projet de la FMEQ

Le président du conseil d'administration, M. Joel Neves Briard, interroge le conseil exécutif sur la demande au fond de projet de la FMEQ. La vice-présidente aux finances, Mme Chérine Zaïm, indique que la demande au fond de projet a été soumise au conseil d'administration de la FMEQ et que le conseil exécutif est en attente de leur réponse.

2.2. Tour de table des comités permanents

i. Comité de la gouvernance

Le président du comité de la gouvernance, M. Yassen Tcholakov, planifie une rencontre de comité dans le prochain mois afin de discuter de la structure générale de l'équipe nationale, du nouveau post de vice-président aux projets (VPP) et de la durée du mandat des membres du conseil d'administration (entre autre, de la possibilité d'élire des administrateurs à des mandats de deux ans avec chevauchement). Les commentaires de l'équipe nationale par rapport à la proposition du conseil exécutif sur le poste du VPP y seront discutés également. La présence du secrétaire général et de la vice-présidente aux affaires internes est jugée essentielle à cette rencontre.

ii. Comité des audits

Le comité des audits a finalement obtenu accès au service bancaire en ligne. Par contre, ce dernier ne donne qu'accès aux transactions des 90 derniers jours. Étant en possession de l'accès bancaire, le comité se réunira aux alentours du 5 avril 2015 afin de compléter l'audit financier des deux premiers trimestres. Mme Chérine Zaïm remettra à M. Joel Neves Briard les documents nécessaires le 27 mars à Trois-Rivières.

iii. Comité de la stratégie

La présidente du comité de la stratégie, Mme Weronika Jakubowska, a contacté le secrétaire général du conseil exécutif pour faire un suivi sur la collecte des données du plan stratégique. Une rencontre de comité aura lieu dans le prochain mois en collaboration avec le secrétaire général pour discuter des différents objectifs, trouver des pistes de solutions pour les objectifs non-réalisés et préparer une présentation des résultats pour le congrès de printemps.

iv. Comité des affaires légales

La présidente du comité des affaires légales, Mme Camille Pelletier Vernooy, discute des principales affaires légales présentement en cours dans l'organisme. Dans les dernières semaines, le comité a travaillé sur la convention des échanges cliniques avec l'Université Laval, l'hébergement des étudiants internationaux, et le contrat des vice-doyens.

2.3. Présentation de l'exercice financier se terminant le 28 février 2015

La vice-présidente aux finances, Mme Chérine Zaim, présente au conseil d'administration le bilan financier du deuxième trimestre. Le nouveau fond de projet de la FMEQ sera intégré dans le troisième trimestre.

Les dépenses du trimestre ne dépassent pas les montants budgétés dans la grande majorité des catégories. Le conseil d'administration a débuté une réflexion sur l'allocation des surplus budgétaires. Entre autre, il a été proposé d'en faire l'usage pour augmenter la présence médiatique d'IFMSA-Québec lors des délégations, par exemple, en investissant dans des articles et matériaux promotionnels pour les projets.

Enfin, l'argent amassé dans le cadre de la campagne Kick Ebola Out est disponible pour être transférée à l'association nationale des étudiants en médecine du Sierra Leone. Mme Camille Pelletier Vernooy et M. Joel Neves Briard effectueront le transfert bancaire dans les prochains jours.

2.4. État de l'exécution du plan stratégique en date 28 février 2015

Une rencontre du comité permanent de la stratégie sera tenu en collaboration avec le secrétaire général du conseil exécutif afin d'effectuer le suivi de l'exécution du plan (voir point 2.2.3iii).

Point troisième : Affaires courantes

3.1. Service bancaire en-ligne

Pour l'instant, seulement trois membres ont accès au compte bancaire en ligne, soit la présidente exécutive, la vice-présidente aux finances et le président du conseil d'administration.

3.2. Impôts 2014

Le conseil d'administration discute des meilleures pratiques fiscales à employer pour la déclaration d'impôts d'IFMSA-Québec en tant qu'organisme sans but lucratif. La majorité des administrateurs admettent ne pas avoir les compétences requises afin de compléter les déclarations d'impôts avec assurance de la validité des informations soumises. Mme Camille Pelletier Vernooy estime que la déclaration pourra être très aisément complétée. Le conseil d'administration décide donc de procéder à la préparation des déclarations fiscales pour l'année d'imposition 2014 immédiatement suite à l'audit des deux premiers trimestres (voir points 2.2 ii).

3.3. Exemption de taxes

Le comité des audits remplira les documents nécessaires pour l'exemption des taxes sur le revenu lors du prochain audit qui aura lieu le 5 avril.

3.4. Hébergement des étudiants étrangers

Le comité des affaires légales suit de prêt la préparation en cours pour l'hébergement des étudiants étrangers. Mme Jouhayna Bentaleb effectuera un suivi auprès de l'équipe des échanges, et M. Joel Neves Briard préparera une décharge de responsabilité que les étudiants étrangers devront signer lors de leur arrivée au Québec afin d'accéder à l'hébergement qui lui est désigné.

Le conseil d'administration réitère qu'aucun bail ne pourra être signé au nom de l'organisme. Par contre, l'organisme peut s'engager auprès des propriétaires choisis conjointement par les équipes des échanges et le conseil d'administration à louer un nombre déterminé d'appartements, si ceci est requis pour les réservations.

3.5. Contrat avec les vices-doyens

M. Joel Neves Briard a débuté la rédaction du contrat avec les vice-doyens. Le contrat sera révisé par les administrateurs lors de la prochaine séance du conseil d'administration.

3.6. Convention avec l'Université Laval

Le conseil d'administration complète sa révision du Protocole bilatéral (conditions d'échange) qui lui a été soumis par le Bureau international de l'Université Laval, incluant les commentaires reçus des membres de l'équipe des échanges. Mme Pelletier Vernooy communiquera avec Mme Chloé De Bellefeuille-Vigneau, conseillère du Bureau international, pour faire suite à la négociation.

3.7. Application de bourses au nom d'IFMSA-Québec

Le conseil d'administration est mis au courant d'un incident survenu récemment au sein du campus Mauricie d'IFMSA-Québec, où un groupe de membres actifs ont reçu un prix monétaire pour leur implication au sein d'un projet de l'organisme (Bonbons, bons dons). La valeur du prix était de 1000\$; les étudiants ont remis 250\$ à IFMSA-Québec, et ont ensuite partagé les 750\$ restants parmi les membres actifs (75\$ par étudiant). Le prix de reconnaissance d'implication était remis par le campus universitaire de l'Université de Montréal en Mauricie et comportait des critères d'octroi très vagues. En effet, l'Université n'a pas défini s'il s'agissait d'un prix de reconnaissance d'implication personnelle ou un prix

d'encouragement d'un projet. Cependant, la mise en candidature devait être effectué au nom du projet.

Le conseil d'administration déplore la situation, reconnaissant le rôle étrange joué par l'Université dans l'octroi d'un prix directement à un étudiant.

Le président du comité de la gouvernance, M. Yassen Tcholakov, préparera une motion afin d'inclure un article aux Règlements généraux de l'organisme sur la réception de prix et de bourses au nom d'IFMSA-Québec. Les conseils d'administration et exécutif veilleront également à ce que tous les coordonnateurs soient mis au courant de cette politique lors des sessions de formation respectifs.

3.8. Algorithme de transport

Mme Chérine Zaim, vice-présidentes aux finances, fait part de certaines plaintes par rapport à l'algorithme de remboursement pour le transport. Suite à une discussion sur les alternatives disponibles, sur proposition de M. Joel Neves Briard et dûment appuyé par Mme Chérine Zaim, il est résolu :

Considérant que le présent algorithme de transport soit le plus convenable aux membres, que ce dernier soit conservé dans sa présente forme.

Sur la proposition principale, le vote n'est pas demandé.

CA-14150033



3.9 Guide de gestion interne du CA

Mme Chérine Zaim propose la création d'un guide de gestion interne du CA contenant une description des tâches précises des membres. M. Joel Neves Briard mentionne qu'il s'agit déjà d'une tâche que le conseil d'administration s'est fixé dans son rapport de mi-mandat. Le conseil d'administration se penchera sur la rédaction du guide suite à la fin de l'année scolaire.

Point quatrième : Points statutaires

4.1. Varia

Aucun membre du conseil d'administration ne demande la parole.

4.2. Levée

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant plus la parole, sur proposition de M. Joel Neves Briard et dûment appuyé par Mme Weronika Jakubowska, il est résolu :

Que l'assemblée soit levée.

Sur la proposition principale, le vote n'est pas demandé.

CA-14150034



L'assemblée est ainsi levée à 22h18.

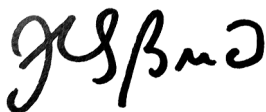
Dépôt du procès verbal

En conséquence de la levée, de tout ce qui précède, il a été dressé par le secrétaire d'assemblée le présent procès-verbal de la cinquième séance ordinaire du conseil d'administration d'IFMSA-Québec 2014-2015 qui s'est tenue le 22 mars 2015 à Montréal, Québec.

L'adoption de ce procès-verbal par le conseil d'administration fait l'objet de la résolution CA-14150039 (ref. PV-CA06-150620).

Je, Joel Neves Briard, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à ma signature de toutes les résolutions qu'il contient.

Le président du conseil d'administration,



M. Joel Neves Briard

La secrétaire du conseil d'administration,



Mme Weronika Jakubowska